



LES

# CHEVALIERS DE SAINT-MICHEL

DE LA PROVINCE DU POITOU

DEPUIS LA FONDATION DE L'ORDRE EN 1469

JUSQU'A L'ORDONNANCE DE 1665



*Notices écrites par Jean-François-Louis D'HOZIER et  
publiées avec Notes par le vicomte Paul de CHABOT.*

(SUITE)



**Chasteigner (Jean)** de la Rocheposay, sgr de Saint-Georges, de la Mellerie, de Rexe, de Saint-Michel le Clou, d'Amuré et de l'île Bapaume, maître d'hôtel du roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et lieutenant de 50 lances de ses ordonnances, sous la charge du sgr de Piennes, avait été nommé d'abord gentilhomme suivant du roi, le 14 mai 1560, et fut ensuite enseigne d'une compagnie de 200 arquebusiers de la garde du roi. Il se trouva à la bataille de Saint-Denis, en 1567, aux sièges de Poitiers et de la Rochelle en 1569 et 1573. Il fut reçu chevalier de l'ordre du Roi, par le duc d'Anjou, aux Chartreux-lez-Paris, le 6 mars 1568, ayant été admis dans cet ordre dès l'année précédente et étant qualifié en conséquence chevalier de l'ordre du roi, dans un acte du 25 juillet 1567 (*Preuves de l'histoire généalogique de cette maison*

par du Chêne, Paris 1624, p. 127). Il mourut à Poitiers, âgé de 38 ans, le 6 janvier 1581<sup>1</sup>.

Il était fils de Jean Chasteigner, sgr de la Roche-posay, chevalier de l'ordre du roi, et de Claude de Mauléon<sup>2</sup>.

Chasteigner (Louis), sgr de la Roche-posay, de Touffou et d'Abain, baron de Malval et de Preuilly, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi portant la clef d'or, l'un de ses chambellans, conseiller en son conseil privé, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, ambassadeur à Rome, lieutenant général au gouvernement de Poitou, gouverneur de la Marche et du Limousin, en l'absence du duc de Ventadour, fut reçu chevalier de l'ordre du Roi par le duc d'Anjou, aux Chartreux-lez-Paris, le 7 mars 1568, ayant été admis dans cet ordre dès l'année précédente et étant qualifié en conséquence chevalier de l'ordre du Roi dans un acte du 25 juillet 1567 (*Preuves de l'histoire généalogique de cette maison par Duchêne, Paris 1634, p. 117*). C'est donc à tort que Pierre d'Hozier, dans son Recueil manuscrit des chevaliers de cet ordre fait en 1620 et qui est à la bibliothèque du Roi, dit qu'il fut nommé chevalier de cet ordre le lendemain de la bataille de Saint-Denis, puisque cette bataille ne se donna qu'au mois de novembre et qu'il est prouvé qu'il était décoré de cet ordre dès le mois de juillet de cette année, mais il n'y fut admis que postérieurement à l'époque du 15 janvier de la dite année, date d'un acte qui ne lui donne encore que la simple qualité d'écuyer. Il fut reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit le 31 décembre 1583 et était né le 15 février 1535. Il se livra d'abord à l'étude des langues grecque et latine, de la philosophie, de l'histoire, de la politique et des autres sciences libérales qui le mirent en mesure d'être employé dans les affaires les plus importantes de l'Etat. Il avait d'ail-

<sup>1</sup> Il avait épousé, par contrat du 19 avril 1567 Jeanne de Villiers-Saint Paul. (Beauchet-Filleau, *Dictionnaires des familles*, 3<sup>e</sup> éd. t. II, p. 279.)

<sup>2</sup> Bibl. Nat., *Cab. des Titres*, 1040, p. 580.

leurs beaucoup d'esprit naturel et alliait à tous ces talents une probité parfaite et des mœurs très pures. « *Vir nobilitate, eruditione, fortitudine et morum probitate insignis,* » dit M. de Thou. Il fit ses premières armes en Italie, sous le duc de Guise, en 1556, passa de là à Malte dans l'intention de se faire recevoir dans cet ordre, mais ayant changé de dessein il s'en tint à l'abbaye de Nanteuil-en-Vallée, que lui résigna l'un de ses frères, et fut nommé ensuite l'un des gentilshommes qui devaient accompagner en Espagne Elisabeth de France, sœur du roi. A la mort du sgr de Touffou, son frère, tué au siège de Bourges en 1562, il prit le parti des armes, se trouva en 1567 à la bataille de Saint-Denis, où il eut un cheval tué sous lui, puis à celles de Jarnac et de Moncontour en 1569, au combat de la Roche-la-Belle et au siège de la Rochelle en 1573. Quand on rapportait au roi Charles IX, qui l'affectionnait beaucoup la nouvelle de quelque bataille et qu'on lui en avait fait le récit, il demandait toujours s'il n'était rien arrivé à Rocheposay. Il fut fait gentilhomme ordinaire de la chambre du monarque à ladite époque de 1573 et en recut une lettre le 5 octobre, où il lui marquait qu'il l'avait choisi comme l'un des gentilshommes destinés à suivre le duc d'Anjou en Pologne, à cause de l'estime qu'il faisait de sa valeur. Le 31 décembre suivant, ce prince, alors roi de Pologne, le députa vers les électeurs de Trèves et de Cologne pour les assurer de son affection et leur offrit quelques présents de sa part. Le duc d'Anjou, étant monté sur le trône en 1574, le fit l'un de ses maîtres-d'hôtel, le confirma dans l'état de gentilhomme de la chambre et le nomma conseiller d'Etat. Dès les premiers états de Blois en 1576, les seigneurs avaient commencé à étendre leurs intrigues dans le royaume et à Rome. Henri III sentit la nécessité d'avoir auprès du pape un ambassadeur sage, éclairé, franc et fidèle. Il choisit La Rocheposay, qui se conduisit auprès de Grégoire XIII avec tant de prudence et de dextérité que ce pape fut toujours sourd aux sollicitations de la Ligue. Ce seigneur lui rendit au

nom de S. M. l'obéissance filiale due à raison de son avènement au trône ; il y resta environ cinq ans et obtint une pension de 6000 l., le 9 novembre de ladite année 1576, pour l'aider à la dépense que son état exigeait. Il y soutint très vivement les droits de la couronne et fit tout ce qu'il put pour empêcher que le pape ne reçût l'ambassadeur du nouveau roi de Pologne, représentant que le légitime roi de ce royaume était le roi de France son maître dont il fallait entendre les raisons auparavant, ajoutant que si on ne lui donnait du temps pour l'en avertir, il s'y opposerait au péril de sa vie jusqu'à tuer de sa propre main l'ambassadeur s'il se présentait dans quelque cérémonie. En conséquence donc des ordres qu'il reçut à ce sujet du roi son maître, il entra dans le consistoire comme par surprise, le 11 avril 1579, accompagné de près de 300 gentilshommes français et italiens, et en s'adressant au pape, il protesta tout haut contre une telle obsédience, dont il prit acte par devant des notaires qu'il avait amenés avec lui. Le 30 septembre de la même année, le roi satisfait de ses services lui donna la compagnie de 50 hommes d'armes vacante par la mort du seigneur de la Roche-posay son frère, et le 17 octobre suivant il lui écrivit pour demander le chapeau de cardinal en faveur de Charles de Bourbon. De retour en France de son ambassade en 1581, il était souvent consulté en secret par Henri III, mais ses conseils devenaient toujours inutiles. Ce prince, après l'avoir bien écouté, au lieu de prendre les sentiments d'une autorité ferme, s'amusait à gémir sur les embarras et les travers que lui causait la maison de Guise. Ayant tout à craindre le 13 mai 1588 d'une populace effrénée, il sortit de Paris et se retira à Chartres. Le soir, il dit à la Roche-posay, les larmes aux yeux, que ce qu'il venait d'éprouver lui rappelait bien sincèrement les dernières paroles du comte de Tauchin : « Tu étois présent, mon cher Roche-posay, ajouta-t-il, « lorsque ce fidèle Polonais, ayant couru après moy « pour m'engager à retourner à Varsovie, finit par me dire :

« Eh ! sire, si c'est régner que de posséder les cœurs de ses  
« sujets, où pourrez-vous régner aussi véritablement et  
« aussi absolument qu'en Pologne. » Henri III établit de  
nouveau le seigneur de la Roche-posay conseiller en son  
conseil d'Etat, avec fonctions, le 3 mars 1582, et au mois d'août  
il le nomma l'un des députés qu'il envoyait dans les di-  
verses provinces du royaume. Il partit en conséquence pour  
aller visiter les provinces du Lyonnais, de Forez et de Beau-  
jolais, de Dauphiné et de Provence, et au retour de ce voyage  
S. M. le nomma l'un de ses chambellans ordinaires. Il est  
compris en conséquence dans les états de la maison de 1580  
à 1583 au nombre des gentilshommes de la chambre, cham-  
bellans. Le 7 décembre 1584, le roi lui accorda une gratifica-  
tion de mille écus pour un voyage qu'il avait fait par son  
ordre de Rome à Blois. Au mois d'avril 1585, il eut ordre  
d'assembler en toute diligence sa compagnie de gendarmes  
pour le duc de Montpensier qui avait été envoyé contre les  
ligueurs, et ce prince, ayant eu avis que ces derniers vou-  
laient assiéger Saumur, lui écrivit au mois de mai pour le  
presser de se rendre auprès de lui. Il reçut même à cette  
occasion, au mois de décembre suivant, une gratification de  
deux cent dix écus ; par une lettre datée du 30 juillet de la  
même année, il lui avait fait mander de conduire sa compagnie  
près de Montcontour, et ce fut alors que La Roche-posay  
désfit et tailla en pièces le régiment du sieur de ..... de  
Saint-Savin, ce qui dissipa entièrement les premières en-  
treprises de la ligue en Poitou. Depuis, s'étant présentée une  
autre affaire importante au service du roi, le duc de Mont-  
pensier lui écrivit de ne pas manquer de se trouver à  
Saumur, voulant communiquer avec lui, dit-il, de choses  
qu'il ne pouvait lui écrire ; il se rendit ensuite avec sa  
compagnie d'ordonnance à Angers où les huguenots s'é-  
taient déjà emparés du château, et le 28 novembre de la  
dite année, il eut ordre du roi de se tenir prêt à marcher  
contre les Allemands qui se disposaient à venir au secours  
des religionnaires, mais avant que l'occasion se présentât

de rendre ce service, il reçut une lettre de S. M., le 5 mars 1586, pour aller en Poitou assister M. de Malicorne, gouverneur de cette province. Le 30 avril Elle lui écrivit encore pour qu'il eût à rejoindre l'armée du maréchal de Biron envoyée contre le roi de Navarre et le maréchal lui écrivit trois lettres à cette occasion, l'une entre autres du 10 mai, où il l'engageait de venir servir dans l'armée où sa présence servirait beaucoup et le service du roi en irait de mieux en mieux, et qu'il en serait très aise comme d'une personne qu'il honorait et respectait, s'il lui plaisait d'y venir. Dans l'autre du même mois, il lui marquait que : « s'il faisait lui-même ce « bien au service de Sa Majesté qu'ils fussent ensemble à « la dite armée, il en recevrait très grand plaisir et aurait « meilleure espérance du succès des affaires, à cause du respect et mérite qui étoit en luy. » L'année d'après, le roi ayant ordonné que l'on fit une recherche générale dans la ville de Paris, il voulut que La Roche-posay y assistât pour le quartier de Bourlon, « afin qu'elle fust d'autant plus exactement faite ». Ce sont les propres termes de l'ordonnance du mois de février 1587 qui rend un très grand témoignage de son intégrité. Sa Majesté avertie que les forces de l'Allemagne commençaient à s'avancer du côté de la France lui écrivit le 29 juin et le 13 juillet de ladite année de ne pas manquer de se rendre avec sa compagnie d'ordonnance au rendez-vous, d'où s'ensuivrait la défaite des reîtres à Auneau. Au retour de cette affaire, il fut envoyé en Picardie, pour remédier à quelques troubles qu'y excitait le duc d'Aumale et établir dans diverses places de la province des garnisons qu'elles refusaient de recevoir, et il s'acquitta si dignement de cette commission, qu'après avoir envoyé les ordres du roi aux villes de Montreuil, d'Abbeville, de Corbie, de Péronne, de Saint-Quentin et autres, elles se déterminèrent toutes à lui obéir. Il disposa aussi le duc d'Aumale à se démettre du gouvernement de Picardie et il touchait au moment de voir réussir sa négociation, lorsque de nouveaux

troubles qui arrivèrent à Abbeville engagèrent ce prince à différer d'obéir aux intentions du roi, de manière que La Rocheposay fit un second voyage en Picardie, où, à son arrivée, il fit abattre une citadelle que le duc avait commencée dans Abbeville et fit arrêter plusieurs des habitants qui lui étaient le plus dévoués. Il vit en même temps le duc, auquel il porta les nouvelles plaintes du roi, et le pressa de nouveau de sortir de la province, lui ajoutant que s'il ne le faisait Sa Majesté était disposée d'aller l'attaquer en personne. Le roi le députa ensuite vers le grand duc de Toscane pour traiter le mariage de ce prince avec Christine de Lorraine, et ayant réussi dans sa négociation, il fut chargé de l'accompagner jusqu'à Florence. A son retour, il fut fait prisonnier par les ligueurs de la garnison de Poitiers, mais, à la sollicitation du duc de Mayenne, il ne tarda pas à recouvrer sa liberté. Après la mort d'Henri III, il fut des premiers à reconnaître le roi de Navarre comme le légitime héritier du trône. Ce monarque lui écrivit dès le 4 décembre pour lui témoigner « l'estat qu'il faisait de luy  
« entre ceux qu'il connoissait dignes d'estre employés en la  
« conduite et exécution de toutes sortes d'affaires et de qui  
« il savoit l'affection estre très bonne envers lui » ; qu'il le  
« prioit de la luy continuer » et qu'il « s'assurat que la sienne  
« serait toujours pareille envers lui, qu'il désiroit approcher  
« de lui où il n'ignorait qu'il ne fut seulement utile, mais  
« nécessaire. » Quelques jours après, il assista le seigneur de Malicorne, gouverneur de Poitou, dans une attaque qu'il fit contre les ligueurs, et il s'y comporta avec beaucoup de valeur, ce qui lui mérita de la part du roi une nouvelle lettre d'éloges datée du 16 décembre. Dès le 28 novembre, les cardinaux de Vendôme et de Lénoncourt lui avaient écrit pour l'engager à prendre la garde du lieu de la Rocheposay dont le sieur de Pallern qui commandait à Loches désirait être déchargé. D'après cette lettre, le seigneur de la Rocheposay s'étant présenté pour y entrer, le sieur de Pallern refusa de

remettre cette place entre ses mains, et en conséquence, le 31 décembre, il reçut une nouvelle dépêche de ces deux cardinaux, pour qu'il eût à retirer la garnison du château. Le 4 mars 1590, le roi lui donna le commandement des villes du Blanc, en Berry, de Saint-Savin, Châteaux, autres lieux et pays circonvoisins, et lui fit part le 14 du même mois de l'avantage qu'il avait remporté à Ivry sur le duc de Mayenne. Le seigneur de la Rocheposay prit ensuite sur les ligueurs les châteaux d'Ingrande et de la Talbardière et mit le siège devant celui de Marsugenu qu'ils occupaient, mais il fut fait prisonnier dans la ville de Chauvigny la nuit du 17 mars par le vicomte de la Guierche, gouverneur de Poitou et de la Marche pour la ligue, et le cardinal de Lénoncourt écrivit à ce sujet au roi, le 23 du même mois, pour l'exhorter à pourvoir à sa délivrance, lui marquant : qu' « outre le zèle et dévotion qu'il luy rendoit, il avait beaucoup de mérites en Poitou » et qu'il « estoit peult-être le seigneur de France qui le servoit en exploits de guerres à moins de frais. » Sa Majesté, d'après cette lettre, offrit de donner M. de Boisdauphin, pris à la bataille d'Ivry, en échange du seigneur de la Rochepesay ; mais le vicomte s'y refusa, et ce ne fut qu'après que le baron de Malval son fils aîné eut remis le château de Chauvigny entre les mains du vicomte, d'après le conseil de M. de la Trémoille, qui voyait la reddition de cette place inévitable, que la Rocheposay recouvra sa liberté, ce que le roi approuva par une lettre qu'il lui écrivit le 14 juin, en l'exhortant à se rendre auprès de M. de Malicorne, afin de s'occuper ensemble des moyens à employer pour recouvrer ce que les rebelles avaient conquis et les reformer dans la ville de Poitiers. Les ligueurs étant venus assiéger la Rocheposay, ce seigneur y accourut aussitôt, et, à son arrivée, les ennemis se retirèrent avec effroi et confusion sans vouloir attendre le combat. Il n'eut pas le même succès dans la ville du Blanc en Berry, par la trahison d'un nommé Guillotrie sur la fidélité duquel il



avait toujours compté. Le 23 juin, le roi lui écrivit de se rendre auprès du prince de Conti qu'il envoyait en Poitou pour réduire ses ennemis. Cette lettre l'empêcha de s'engager au voyage d'Auvergne, que le comte de Clermont lui avait proposé quelques jours après. Dans le même temps, le roi le fit gouverneur de la Marche, et après le siège de Chartres, où il avait été pour remercier Sa Majesté, il alla en prendre possession, mais ayant trouvé le vicomte de la Guierche avec des forces considérables, il se retira au Dorat d'où il invita ses principaux amis à venir le secourir pour la défense de la place. Il jeta des secours dans Bélac, força le vicomte d'en lever le siège, assista à la reprise des villes et châteaux de Chauvigny et de Mirebeau par le prince de Conti, et reçut à ce sujet une lettre du roi le 4 août 1591 ; il marcha ensuite vers la Haute-Marche avec quatre pièces de canon pour chasser les ligueurs des places qu'ils occupaient. La première qu'il attaqua fut Châtelus-Marchais et les assiégés se rendirent à discrétion. Il prit ensuite les villes de Borne, Pontcharrault, Pichenest, Ahun, Châteauponsac, Méri-gnac, Coupey et Jernage. Le 4 décembre suivant le roi lui confia le gouvernement du Limousin, en l'absence du duc de Ventadour, et S. M. le nomma aussi son lieutenant général en Poitou, en l'absence de M. de Malicorne. La Rocheposay, usant de la nouvelle autorité que son état lui donnait dans cette province, fit démanteler un château entre Saint-Savin et Montmorillon où se retiraient les ligueurs et un autre encore près de la Rocheposay. Il fut invité, dans le même temps, par Palern, gouverneur de Loches, à venir l'aider dans le dessein qu'il avait de s'emparer du château de la Guierche, en Touraine, où les ennemis du roi se retiraient ordinairement. Il répondit sur cela que, puisque c'était l'intention de Sa Majesté, il ferait tout ce qui serait en son pouvoir, mais qu'il eût toujours à avancer son entreprise parce qu'il était forcé de retourner dans son gouvernement de la Marche. Néanmoins, avant son départ, il attaqua le vicomte de

la Guierche, tailla en pièces une partie de ses troupes et mit l'autre dans une telle déroute que la plupart des fuyards se précipitèrent dans la Vienne. Le vicomte de la Guierche lui-même s'y noya.

Les ennemis perdirent environ deux cents hommes sur la place, le reste se noya pareillement dans cette rivière dont on retira plus de quatre cent soixante corps. En un mot la victoire fut si complète, que si l'on en croit quelques histoires de ce temps, il n'y mourut pas moins d'hommes de noblesse qu'à la bataille de Coutras. Henri IV écrivit à cette occasion au seigneur de la Roche-posay une lettre très honorable. Le 27 juin 1592, ce monarque lui écrivit encore d'aller promptement à Limoges pour y apaiser certaines divisions formées entre les habitants de cette ville. Le 22 novembre, le cardinal de Bourbon et autres du conseil ayant jugé à propos d'envoyer à Rome le marquis le Pisani relativement à la tranquillité du royaume et à la pacification des troubles de la Ligue, ils écrivirent au seigneur de la Roche-posay d'Abain pour avoir son approbation et son consentement, et pour qu'il ne doutât point que cela avait été résolu dans le conseil du roi ; Sa Majesté l'en assura elle-même par une lettre dont elle l'honora le même jour. Ensuite, le roi s'étant déterminé à se faire instruire sur les différends qui causaient le schisme dans l'Église, et ayant délibéré d'assembler à cet effet les grands du royaume, écrivit à M. d'Abain, le 18 mai 1593, pour qu'il eût à dire son avis sur ce que son devoir et sa suffisance lui suggéraient pour le bien public ; mais, sur ce que Sa Majesté reconnut que ses ennemis pourraient s'opposer à sa résolution, elle ordonna pour la sûreté de l'assemblée d'y faire venir ses compagnies d'ordonnances dont elle donna avis à M. d'Abain pour qu'il tint la sienne prête à marcher. Il alla trouver ensuite M. de Malicorne, gouverneur du Poitou, qui avait projeté le blocus de Poitiers qui tenait alors pour la Ligue, et le Roi lui en témoigna aussitôt sa satisfaction par une lettre dont

Il l'honora le 20 du même mois, où il lui fait part en même temps d'une blessure que le duc de Montpensier avait reçue au siège de Dreux. A ce blocus, M. d'Abain s'étant logé dans l'abbaye de Nouaillé, et revenant un jour de conférer avec M. de Malicorne qui était logé à Auzances, le baron de la Châtaigneraie fit une sortie par la porte de la tranchée et l'attira à une sanglante escarmouche où il eut un cheval tué sous lui d'un coup de canon. Le 25 juillet, le Roi lui écrivit pour lui faire part de sa conversion à la religion catholique et lui adressa en même temps les articles d'une trêve générale qu'il avait accordée pour trois mois, pour la faire publier dans toutes les villes de son gouvernement; mais la guerre s'étant renouvelée au bout de ce terme, il reçut une lettre de S. M. pour l'engager à rester dans son gouvernement et pour qu'il eût à lui envoyer en sa place le baron de Preuilly son fils. Cette lettre est datée du 1<sup>er</sup> février 1594. Ensuite, étant arrivé un grand soulèvement de paysans dans le Limousin, M. d'Abain eut ordre de s'y transporter; il partit donc avec de bonnes troupes qu'il joignit à celles du sieur de Chamberet, lieutenant général en cette province, et ayant rencontré les communes qui s'étaient soulevées et assemblées sous le nom de Croquants, il en défit environ dix mille. Il passa de là jusqu'aux frontières de Berry et de Touraine pour réprimer l'insolence de quelques autres qui s'y étaient encore formés, puis dans le Bas-Limousin, à la sollicitation de ceux du pays qu'opressaient sans cesse les troupes du baron de Gimel, partisan de la Ligue, et il y remédia si bien, qu'il reçut toutes sortes de témoignages de reconnaissance des habitants de Tulle et de Brives-la-Gaillarde qui lui rendirent les plus grands honneurs. Le Roi lui écrivit le 17 janvier 1595 pour qu'il vint le trouver avec sa compagnie et celle de son fils dans un voyage qu'il voulait faire dans la Franche-Comté, et ce fut environ dans le même temps que la princesse de Condé lui témoigna le désir qu'elle avait qu'il voulût bien se charger de l'éducation du prince son fils. Elle

écrivit à cet effet à la dame d'Abain son épouse, que « rien au monde ne lui étoit si recommandable que de moyenner pour son fils un si grand avantage... prisant et estimant « tant son mérite » (lui marque-t-elle dans un autre endroit), « que c'estoit la seule considération qui lui avoit fait jeter les yeux sur lui. » Mais sa mort, arrivée à Moulins le 29 septembre 1595, empêcha l'exécution du dessein de cette princesse ; il fut fort regretté du Roi qui envoya aussitôt après à la dame de la Rocheposay d'Abain, son épouse, M. de la Force, depuis maréchal de France, pour lui témoigner la peine qu'il en ressentait et l'assurer qu'il reconnaîtrait les grands services qu'il avoit reçus de son mari. Ses obsèques furent faites avec le plus grand appareil à la Rocheposay, le 16 décembre. Les minimes et les cordeliers de Châtelleraut ouvraient la marche, ils étaient suivis des augustins du Blanc en Berry, des curés de Preuilly, de la Rocheposay et autres, des religieux de l'abbaye de la Mercy-Dieu et de Preuilly, tout le cortège précédé de cinquante pauvres vêtus de deuil ayant des flambeaux armoriés ; l'évêque de Poitiers officiant, assisté de six diacres et sous-diacres, marchait ensuite : devant le corps étaient douze gentilshommes en deuil portant chacun une pièce d'honneur, savoir le guidon, l'enseigne, la cornette, le heaume, les gantelets, la cotte d'armes, l'ordre de Saint-Michel, l'ordre du Saint-Esprit, le fanion, l'écusson, l'épée et les éperons. Après eux marchait le maître d'hôtel. Le corps fut porté par huit prêtres séculiers, les deux premiers coins du drap mortuaire soutenus par deux échevins des villes du Dorat et de Guéret représentant la haute et basse Marche, ayant chacun à leur côté un huissier habillé des couleurs de leurs villes avec chacun une torche où d'un côté étaient les armes de la ville et de l'autre celles du défunt. Les deux autres coins d'honneur furent portés par deux de ses parents, François d'Aubusson de la Feuillade et Georges de Gamaches, vicomte de Rémond. Après le corps marchait son aumônier, puis ses trois fils, l'aîné conduit par Gaspard

de Schomberg, son oncle, comte de Nanteuil, le second par Gaspard de Rochechouart-Mortemart, et le troisième par Charles Turpin, comte de Crissé. Le deuil était suivi d'environ cent cinquante gentilshommes voisins, parents ou amis du défunt, et des officiers de la justice de Preuilly et de la Rocheposay. L'oraison funèbre fut prononcée par le provincial des cordeliers de Touraine. L'évêque de Poitiers célébra la messe et fit la cérémonie des funérailles, et Joseph de la Scalle dressa à la mémoire du défunt une épitaphe et un épicedion en vers latins<sup>1</sup>. Il était frère du précédent<sup>2</sup>.

Chasteigner (Jean), sgr de Saint-Georges, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, est qualifié chevalier de l'ordre du roi et haut et puissant seigneur dans un acte du 11 juillet 1608. (*Titres de la maison des Moustiers de Méruville*<sup>3</sup>).

Chasteigner (François), sgr de Saint-George de Rexe et de la Meilleraye, de l'île Bapaume, d'Amuré, de Touffou, de Saint-Michel le Clou, de Talmont et de Chabannes, comte de Chincé, conseiller d'Etat d'épée nommé le 3 juin 1614, capitaine de 50 hommes d'armes des ordonnances du Roi le 7 novembre 1615, gouverneur de Poitiers le 15 janvier 1522, et commandant en Poitou au mois de septembre 1632, en l'absence du gouverneur, était né vers l'an 1573. On le trouve qualifié chevalier de l'ordre du Roi dans son contrat de mariage du 3 février 1605 (*Titres de cette maison*), et il avait été admis dans cet ordre sous le règne d'Henri IV. Il se trouva aux sièges d'Épernay, de Provins, et de la Ferté Milon en 1592; fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi par Henri IV, suivit le roi Louis XIII au voyage de

<sup>1</sup> Il avait épousé par contrat du 15 janvier 1567, Claude du Puy, dame de la Forest, fille de Georges, baron de Bellefaye, et de Antoinett Raffin. (Beauchet-Filleau, *Dictionnaires des familles du Poitou*, 2<sup>e</sup> édition, tome II, p. 278).

<sup>2</sup> Bibl. Nat., *Cab. des Titres*, 1042, p. 580.

<sup>3</sup> Bibl. Nat., *Cab. des Titres*, 1842, p. 299.